



# LES DROITS DES USAGERS EN ESSMS : DES DROITS FONDAMENTAUX A LEUR MISE EN ŒUVRE

## Contexte

Plusieurs lois successives, depuis codifiées, sont venues mettre en avant la protection de la personne accueillie ou accompagnée en ESSMS et le plein exercice de sa citoyenneté.

Comment s'assurer que ces droits, garantis, soient compris et puissent s'exercer ? Par quelles mesures, outils, modalités mises en place par les professionnels asseoir leur effectivité ?

Comment l'application de ces droits est évaluée dans le cadre du référentiel unique ?

## Objectifs / Compétences visées

- Connaître les droits fondamentaux de la personne accueillie ou accompagnée
- Disposer des outils garantissant l'application de ces droits
- Identifier des points de vigilance dans le cadre d'une démarche évaluative

## Contenu

### ■ Quel cadre réglementaire aujourd'hui ?

### ■ Les sept droits fondamentaux

- Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ;
- Le libre choix
- Un accompagnement individualisé de qualité
- La confidentialité des informations
- L'accès à toute information ou document relatif à sa prise en soins
- Une information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont il bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;
- La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre de son projet d'accompagnement.

### ■ Les outils garantissant l'exercice effectif de ces droits

- Le livret d'accueil.
- Le règlement de fonctionnement
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Le contrat de séjour.
- Le conseil de la vie sociale
- Le projet d'établissement.
- La personne qualifiée

### ■ Evaluation qualité et respects des droits

## Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

## Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

## Tarif(s)

Coût pédagogique : 920€/j. / 1120€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

## Public

Tout salarié du secteur sanitaire, social ou médico-social  
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques  
Support remis aux participants

## Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

## Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX et un.e conseiller.ère technique référent sectoriel au regard du secteur d'activité de la structure

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

